



Liste de prix **2022**

Trend **PP** line

PISCINES EN POLYPROPYLÈNE



trend-pool.fr

BASSINS PRÉFABRIQUÉS

Trend **PP** line

PISCINES POLYPROPYLÈNE

La grande qualité de nos piscines reflète les résultats de nos longues années de développement et notre recherche constante d'innovation. Nous nous efforçons d'adapter nos piscines aux exigences de nos clients. Nous sommes en mesure de fabriquer des bassins sur mesure qui correspondent aux dimensions et à la forme que vous souhaitez. Nous proposons un large choix de types et de couleurs de bassins, de formes et positionnements d'escaliers, ainsi qu'une multitude d'accessoires et d'équipements. Bien entendu, le bassin est ensuite équipé de la technique de traitement de l'eau qui correspond le mieux aux priorités et aux souhaits individuels.

Nos bassins préfabriqués en polypropylène de haute qualité sont le produit d'un développement de longue date. L'innovation obtenue par l'amélioration et l'optimisation constantes des processus de travail ainsi que l'utilisation des méthodes de fabrication les plus récentes sont pour nous des critères de performance que nous devons à nos clients.

Nous fabriquons pour vous une piscine préfabriquée sur mesure, adaptée à vos besoins. En plus de vos spécifications sur mesure, vous choisissez la piscine de vos rêves parmi nos nombreux escaliers et divers accessoires. Nous vous offrons également de nombreuses installations de traitement d'eau - quelques étapes suffisent pour obtenir la piscine de vos rêves sur mesure !

Trend **PP**/line ARGENT

Escalier intérieur avec revêtement antidérapant

Renforcement du bord supérieur de la piscine de 10 mm

Entretoises espacées de 60 cm

Skimmer

Armature en acier

Épaisseur de paroi 5-8 mm

Isolation avec des panneaux en mousse dure de polystyrène de 20 mm*

Coins pliés sur une plieuse CNC



OR Trend **PP**/line

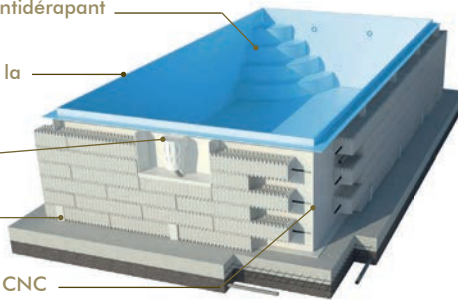
Escalier intérieur avec revêtement antidérapant

Renforcement du bord supérieur de la piscine de 10 mm

Skimmer

Blocs à blancher en polystyrène pour parois creuses

Coins pliés sur une machine à plier CNC



Trend **PP**/line PLATINE, PLATINE+

En option, puits encastré pour une couverture de volet roulant

Pièces encastrées en option

Renforcement du bord supérieur de la piscine de 10 mm

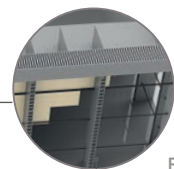
Épaisseur de paroi 10 mm ou 12 mm

Fond 8 mm

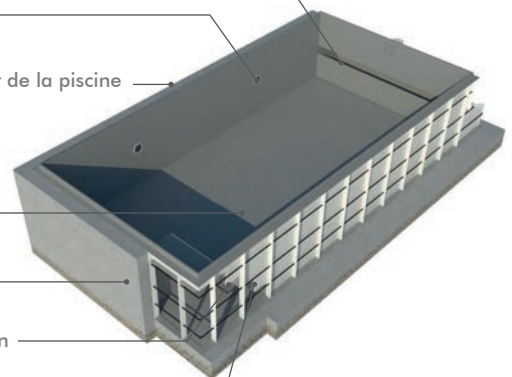
Isolation thermique 40 mm

Escalier intérieur rempli de béton

Coins pliés sur une machine à plier CNC



Polypropylène Paneltim®



* au choix 40 mm contre supplément de prix.

VARIANTES DE PISCINE

PISCINE À SKIMMER

Le bassin avec skimmer tire son nom de l'anglais „to skim“, qui signifie „écumer“. Il s'agit avant tout d'écumer la surface de l'eau dans une piscine privée. Avant que les saletés, telles que feuilles mortes, ne tombent au fond, elles devraient, dans le meilleur des cas, être dirigées vers le skimmer par les buses d'entrée et atterrir par aspiration dans le préfiltre du skimmer.

Les skimmers sont positionnés à la surface de l'eau, en face des buses de refoulement. Plus le skimmer est installé en hauteur, plus le niveau d'eau de la piscine est élevé. Cette pièce à sceller permet à l'eau de la piscine d'arriver dans le système de filtration qui filtre l'eau mécaniquement. Les buses d'entrée sont placées sur les parois à une profondeur d'environ 35 cm de la surface de l'eau et renvoient l'eau filtrée dans la piscine. Contrairement aux piscines à débordement, ce système ne nécessite pas de bac tampon. La différence de hauteur entre la surface de l'eau et la paroi supérieure du bassin compense le déplacement d'eau de chaque baigneur. Environ 100 litres d'eau sont déplacés par personne, ce qui augmente le niveau d'eau pendant la baignade. Le bassin à skimmer est le plus répandu dans le secteur privé, car il offre un excellent rapport qualité-prix, tant pour la construction que pour l'entretien.

Trend **PP** line

ARGENT
OR
PLATINE
PLATINE+

PP

Bassin préfabriqué

PISCINE À DÉBORDEMENT

Les piscines équipées d'une goulotte de débordement périphérique ne sont pas seulement un atout esthétique, mais disposent aussi un système technique presque parfait pour maintenir l'eau de la piscine et donc la piscine elle-même propre. Le niveau d'eau est si élevé que l'eau de la piscine s'écoule de manière régulière et périphérique par-dessus le bord dans une goulotte, dirigeant ainsi une grande partie des impuretés vers le système de filtration. Il n'y a donc pas de saleté ou de graisse sur la paroi de la piscine. Avec cette conception, la capacité de stockage d'eau dans la piscine elle-même disparaît et doit être compensée par un bac tampon qui absorbe le trop-plein d'eau. Bien entendu, chaque baigneur joue ici un rôle décisif. Plus le nombre de personnes utilisant la piscine en même temps est élevé, plus l'eau est déplacée et doit être absorbée par le bac tampon. L'eau est aspirée par une pompe de filtration de qualité, filtrée et renvoyée dans la piscine par des buses de fond. Cette hydraulique de bassin optimisée permet une très bonne circulation de l'eau dans toute la piscine, ce qui simplifie l'entretien de l'eau et empêche ainsi en grande partie la formation d'algues.

Les piscines avec gouttière de débordement sont très appréciées pour leur grande précision et leur aspect exclusif. La surface de l'eau affleure le bord supérieur de la piscine et correspond ainsi à la profondeur réelle de la piscine. L'environnement se reflète à la surface de l'eau, créant ainsi un véritable effet „wow“. Les piscines à débordement sont souvent installées à l'intérieur et sont un must absolu dans le secteur hôtelier. Nous vous aidons à mettre en place cette technique exceptionnelle pour un usage privé également.

Trend **PP** line

ARGENT
PLATINE
PLATINE+

DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR EXIGENCES DE HAUT NIVEAU

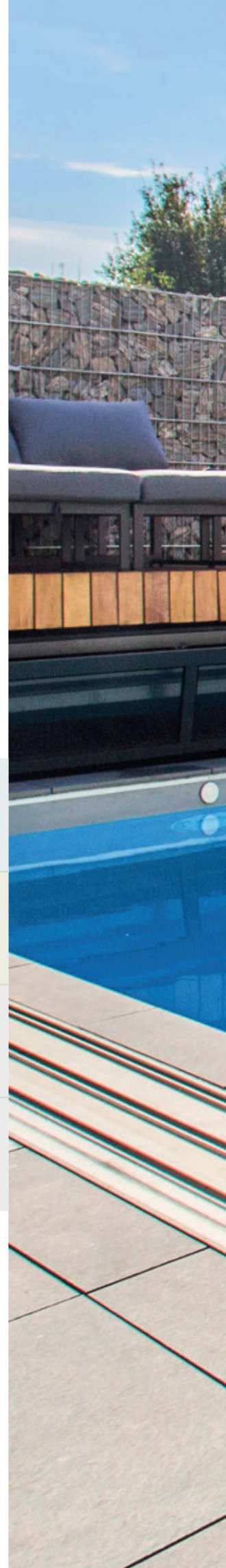
Trend **PP** line

| ARGENT

| OR

| PLATINE

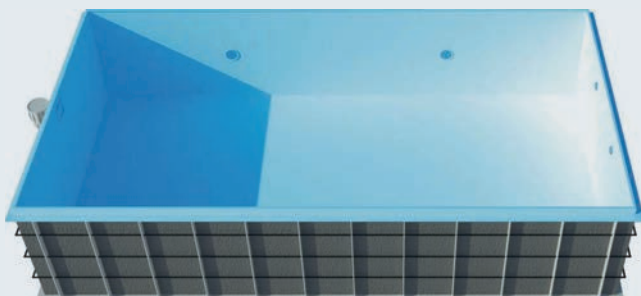
| PLATINE+



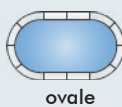


PISCINE SKIMMER

Trend **PP** line | ARGENT



Formes piscine



Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Épaisseur du sol 5 mm, mur 5 mm	Épaisseur du sol 5 mm, mur 8 mm
4	2	1,5	2.867,23 €	3.400,00 €
4	2	1,2	2.650,42 €	3.084,03 €
4	3	1,5	3.284,03 €	3.916,81 €
4	3	1,2	3.033,61 €	3.533,61 €
5	3	1,5	3.650,42 €	4.367,23 €
5	3	1,2	3.350,42 €	3.933,61 €
6	3	1,5	4.116,81 €	4.933,61 €
6	3	1,2	3.193,28 €	4.450,42 €
7	3	1,5	3.768,09 €	5.384,03 €
7	3	1,2	3.459,50 €	4.850,42 €
8	3	1,5	4.299,84 €	6.116,81 €
8	3	1,2	3.977,82 €	5.516,81 €
9	3	1,5	4.608,43 €	6.567,23 €
9	3	1,2	4.244,05 €	5.916,81 €
9,8	3	1,5	4.860,53 €	6.933,61 €
9,8	3	1,2	4.467,91 €	6.250,42 €
5	3,5	1,5	3.249,77 €	4.633,61 €
5	3,5	1,2	3.567,23 €	4.184,03 €
6	3,5	1,5	4.367,23 €	5.233,61 €
6	3,5	1,2	4.033,61 €	4.716,81 €
7	3,5	1,5	4.750,42 €	5.700,00 €
7	3,5	1,2	4.384,03 €	5.133,61 €
8	3,5	1,5	5.416,81 €	6.450,42 €
8	3,5	1,2	5.000,00 €	5.833,61 €
9	3,5	1,5	5.800,00 €	6.933,61 €
9	3,5	1,2	5.367,23 €	6.267,23 €
9,8	3,5	1,5	6.116,81 €	7.316,81 €
9,8	3,5	1,2	5.650,42 €	6.600,00 €

au choix 40 mm contre supplément de prix

Fiche technique

- Matériau : polypropylène
- Épaisseur du matériau de la paroi du bassin : PP 5 mm ou 8 mm
- Épaisseur du matériau du fond du bassin : PP 5 mm
- Entretoises espacées de 60 cm sur tout le pourtour du bassin
- Renforcement du bord supérieur de la piscine
- Isolation avec des panneaux en mousse dure de polystyrène de 2 cm
- Armature en acier

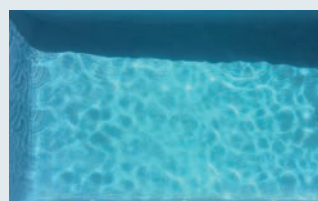
Dimensions de piscine

- Largeur intérieure maximale : 3,5 m
- Longueur intérieure maximale : 9,8 m
- Profondeur bassin : 1,2 m ou 1,5 m



REMARQUE:

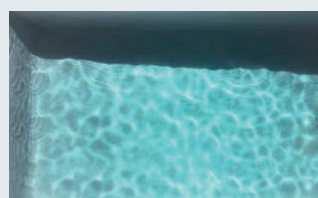
Modèles d'escaliers notés sur page 16



Standard
Couleur : bleu



Standard
Couleur : blanc



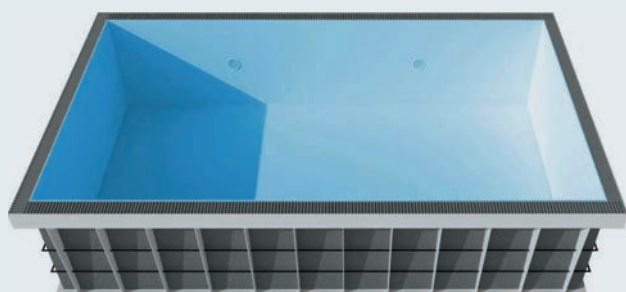
Supplément
Couleur : gris clair
5 % sur prix de base



PISCINES À DÉBORDEMENT

Trend **PP**line | ARGENT

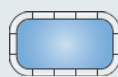
Bassin préfabriqué



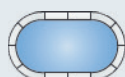
Formes piscine



rectangulaire



angles arrondis



ovale

Fiche technique

- Matériau : polypropylène
- Épaisseur du matériau de la paroi du bassin : PP 5 mm ou 8 mm
- Épaisseur du matériau du fond du bassin : PP 5 mm
- Entretoises espacées de 60 cm sur tout le pourtour du bassin
- Isolation avec des panneaux en mousse dure de polystyrène de 2 cm
- Armature en acier
- Débordement 20 × 20 cm sur tout le périmètre

Dimensions de la piscine

- Largeur intérieure maximale : 3,3 m
- Longueur intérieure maximale : 9,4 m
- Profondeur du bassin : 1,2 m ou 1,5 m

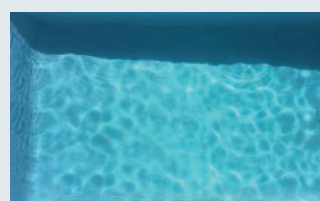


Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Épaisseur du matériau sol 5 mm, mur 5 mm	Épaisseur du matériau sol 5 mm, mur 8 mm
4	3	1,5	5.367,23 €	6.067,23 €
4	3	1,2	4.967,23 €	5.533,61 €
5	3	1,5	5.816,81 €	6.616,81 €
5	3	1,2	5.367,23 €	6.000,00 €
6	3	1,5	6.267,23 €	7.167,23 €
6	3	1,2	5.750,42 €	6.484,03 €
7	3	1,5	6.716,81 €	7.716,81 €
7	3	1,2	6.150,42 €	6.950,42 €
8	3	1,5	7.167,23 €	8.267,23 €
8	3	1,2	6.550,42 €	7.433,61 €
9	3	1,5	7.616,81 €	8.816,81 €
9	3	1,2	6.933,61 €	7.900,00 €
9,4	3	1,5	7.800,00 €	9.033,61 €
9,4	3	1,2	7.100,00 €	8.084,03 €
6	3,3	1,5	6.216,81 €	7.150,42 €
6	3,3	1,2	5.700,00 €	6.433,61 €
7	3,3	1,5	6.684,03 €	7.716,81 €
7	3,3	1,2	6.100,00 €	6.933,61 €
8	3,3	1,5	7.384,03 €	8.500,00 €
8	3,3	1,2	6.750,42 €	7.650,42 €
9	3,3	1,5	7.850,42 €	9.067,23 €
9	3,3	1,2	7.150,42 €	8.133,61 €
9,4	3,3	1,5	8.033,61 €	9.300,00 €
9,4	3,3	1,2	7.316,81 €	8.333,61 €

Prix hors taxes, transport en sus.

REMARQUE:

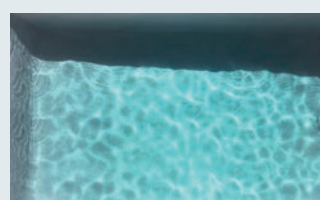
Modèles d'escaliers notés sur page 16



Standard
Couleur : bleu



Standard
Couleur : blanc



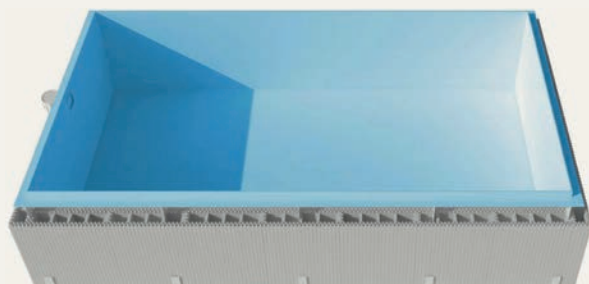
Supplément
Couleur : gris clair
5 % sur prix de base



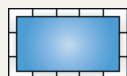


PISCINES SKIMMER

Trend **PP**line | OR



Forme piscine



rectangulaire

Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Épaisseur sol 5 mm, mur 8 mm
4	2	1,5	4.150,42 €
4	2	1,2	3.667,23 €
4	3	1,5	4.784,03 €
4	3	1,2	4.216,81 €
5	3	1,5	5.367,23 €
5	3	1,2	4.716,81 €
6	3	1,5	6.050,42 €
6	3	1,2	5.316,81 €
7	3	1,5	6.633,61 €
7	3	1,2	5.816,81 €
8	3	1,5	7.484,03 €
8	3	1,2	6.584,03 €
9	3	1,5	8.067,23 €
9	3	1,2	7.084,03 €
9,5	3	1,5	8.533,61 €
9,5	3	1,2	7.484,03 €
5	3,3	1,5	5.700,00 €
5	3,3	1,2	5.000,00 €
6	3,3	1,5	6.416,81 €
6	3,3	1,2	5.633,61 €
7	3,3	1,5	7.016,81 €
7	3,3	1,2	6.150,42 €
8	3,3	1,5	7.884,03 €
8	3,3	1,2	6.950,42 €
9	3,3	1,5	8.500,00 €
9	3,3	1,2	7.484,03 €
9,5	3,3	1,5	8.984,03 €
9,5	3,3	1,2	7.900,00 €

Prix hors taxes, transport en sus.

Fiche technique

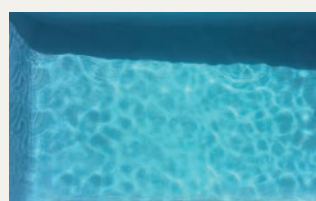
- Matériau : Polypropylène
- Épaisseur mur : PP 8 mm
- Épaisseur sol : PP 5 mm
- Blocs Polystyrol-creux 25 cm
- Renfort de la partie haute
- Armature en acier

Poolgrößen

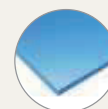
- Largeur intérieur max. : 3,3 m
- Longueur intérieur max. : 9,5 m
- Profondeur : 1,2 m ou 1,5 m



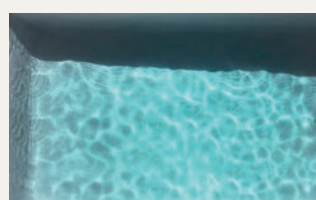
REMARQUE:
Modèles d'escaliers notés sur page 16



Standard
Couleur : bleu



Standard
Couleur : blanc



Supplément
Couleur : gris clair
5 % sur prix de base

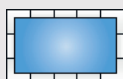


PISCINE SKIMMER

Trend **PP**line | PLATINE



Forme piscine



rectangulaire



Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Épaisseur PP	Épaisseur PP
			sol 8 mm, paroi 10 mm	sol 8 mm, paroi 12 mm
4	2	1,5	4.100,00€	4.450,42 €
4	2	1,2	3.716,81 €	3.984,03 €
4	3	1,5	4.800,00 €	5.200,00 €
4	3	1,2	4.350,42 €	4.667,23 €
5	3	1,5	5.433,61 €	5.884,03 €
5	3	1,2	4.900,00 €	5.267,23 €
6	3	1,5	6.150,42 €	6.667,23 €
6	3	1,2	5.567,23 €	5.967,23 €
7	3	1,5	6.784,03 €	7.350,42 €
7	3	1,2	6.116,81 €	6.584,03 €
8	3	1,5	7.667,23 €	8.300,00 €
8	3	1,2	6.950,42 €	7.450,42 €
9	3	1,5	8.300,00 €	8.984,03 €
9	3	1,2	7.516,81 €	8.050,42 €
9,8	3	1,5	8.800,00 €	9.516,81 €
9,8	3	1,2	7.950,42 €	8.533,61 €
5	3,5	1,5	5.816,81 €	6.300,00 €
5	3,5	1,2	5.250,42 €	5.633,61 €
6	3,5	1,5	6.584,03 €	7.116,81 €
6	3,5	1,2	5.950,42 €	6.384,03 €
7	3,5	1,5	7.233,61 €	7.833,61 €
7	3,5	1,2	6.550,42 €	7.033,61 €
8	3,5	1,5	8.184,03 €	8.833,61 €
8	3,5	1,2	7.416,81 €	7.950,42 €
9	3,5	1,5	8.833,61 €	9.550,42 €
9	3,5	1,2	8.016,81 €	8.584,03 €
9,8	3,5	1,5	9.367,23 €	10.116,81 €
9,8	3,5	1,2	8.484,03 €	9.100,00 €

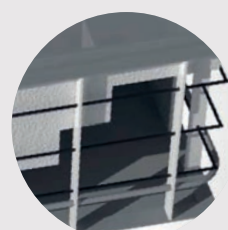
Prix hors taxes, transport en sus.

Fiche technique

- Matériau : Polypropylène
- Épaisseur mur : PP 10 mm oder 12 mm
- Épaisseur sol : PP 8 mm
- Renforts tout les 60 cm sur pourtour
- Renfort de la partie haute
- Isolation en Polystyrol-dur de 4 cm
- Armature en acier

Dimensions

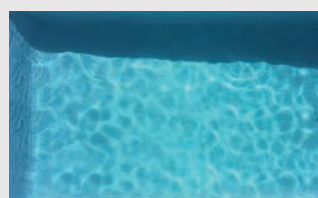
- Largeur intérieure max. : 3,5 m
- Longueur intérieure max. : 9,8 m
- Profondeur : 1,2 m ou 1,5 m



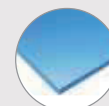
Escalier intérieur pour le remblai avec béton

REMARQUE:

Modèles d'escaliers notés sur page 16



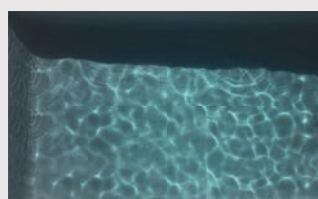
Standard
Couleur : bleu



Standard
Couleur : blanc



Supplément
Couleur : gris clair
5 % sur prix de base



Supplément
Couleur : anthracite
20 % sur prix de base

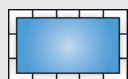


PISCINES À DÉBORDEMENT

Trend **PP**line | PLATINE



Forme piscine



rectangulaire



Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Épaisseur PP	
			sol 8 mm, mur 10 mm	sol 8 mm, mur 12 mm
4	3	1,5	7.050,42 €	7.500,00 €
4	3	1,2	6.433,61 €	6.784,03 €
5	3	1,5	7.784,03 €	8.284,03 €
5	3	1,2	7.067,23 €	7.484,03 €
6	3	1,5	8.516,81 €	9.084,03 €
6	3	1,2	7.716,81 €	8.167,23 €
7	3	1,5	9.250,42 €	9.884,03 €
7	3	1,2	8.367,23 €	8.867,23 €
8	3	1,5	10.000,00 €	10.684,03 €
8	3	1,2	9.016,81 €	9.567,23 €
9	3	1,5	10.733,61 €	11.484,03 €
9	3	1,2	9.650,42 €	10.267,23 €
9,4	3	1,5	11.016,81 €	11.800,00 €
9,4	3	1,2	9.916,81 €	10.533,61 €
6	3,3	1,5	8.600,00 €	9.184,03 €
6	3,3	1,2	7.767,23 €	8.233,61 €
7	3,3	1,5	9.350,42 €	10.000,00 €
7	3,3	1,2	8.433,61 €	8.950,42 €
8	3,3	1,5	10.333,61 €	11.050,42 €
8	3,3	1,2	9.333,61 €	9.900,00 €
9	3,3	1,5	11.100,00 €	11.867,23 €
9	3,3	1,2	10.000,00 €	10.616,81 €
9,4	3,3	1,5	11.400,00 €	12.200,00 €
9,4	3,3	1,2	10.267,23 €	10.900,00 €

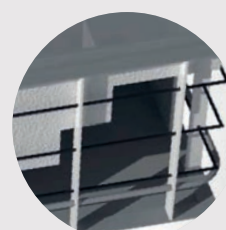
Prix hors taxes, transport en sus.

Fiche technique

- Matériau : Polypropylène
- Épaisseur mur : PP 10 mm oder 12 mm
- Épaisseur sol : PP 8 mm
- Renforts tout les 60 cm au pourtour
- Renfort de la partie haute
- Isolation en Polystyrol-dur de 4 cm
- Armature en acier
- Débordement 20 × 20 cm sur pourtour

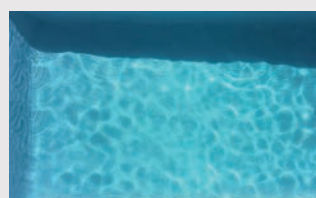
Dimensions

- Largeur intérieure max. : 3,3 m
- Longueur intérieure max. : 9,4 m
- Profondeur : 1,2 m ou 1,5 m

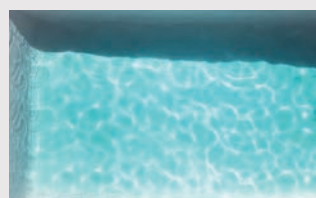
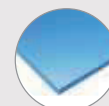


Escalier intérieur pour le remblai avec béton

REMARQUE:
Modèles d'escaliers notés sur page 16



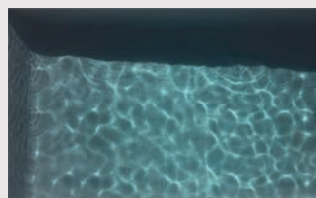
Standard
Couleur : bleu



Standard
Couleur : blanc



Supplément
Couleur : gris clair
5 % sur prix de base



Supplément
Couleur : anthracite
20 % sur prix de base

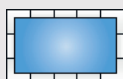


PISCINE SKIMMER

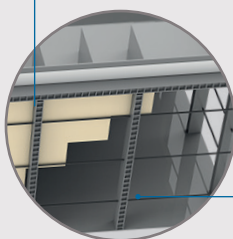
Trend **PP**line | PLATINE+



Forme piscine



rectangulaire



Fiçhe technique

- Matériau : Polypropylène Paneltim®
- Épaisseur mur : PP 10 mm ou 12 mm
- Épaisseur sol : PP 8 mm
- Renforts tout les 60 cm sur pourtour
- Renfort de la partie haute
- Isolation en Polystyrol-dur de 4 cm
- Armature en acier

Dimensions

- Largeur intérieure max. : 3,5 m
- Longueur intérieure max. : 9,8 m
- Profondeur : 1,2 m ou 1,5 m

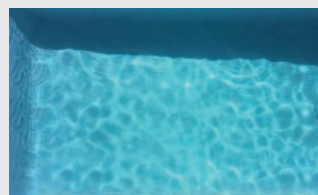
NOUVEAU
POLYPROPYLEN PANELTIM®
Particulièrement stable et de grande qualité

Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Épaisseur PP sol 8 mm, mur 10 mm	Épaisseur PP sol 8 mm, mur 12 mm
4	2	1,5	4.933,61 €	5.300,00 €
4	2	1,2	4.433,61 €	4.716,81 €
4	3	1,5	5.767,23 €	6.200,00 €
4	3	1,2	5.184,03 €	5.516,81 €
5	3	1,5	6.516,81 €	7.016,81 €
5	3	1,2	5.850,42 €	6.250,42 €
6	3	1,5	7.400,00 €	7.950,42 €
6	3	1,2	6.650,42 €	7.084,03 €
7	3	1,5	8.150,42 €	8.767,23 €
7	3	1,2	7.316,81 €	7.800,00 €
8	3	1,5	9.233,61 €	9.916,81 €
8	3	1,2	8.316,81 €	8.850,42 €
9	3	1,5	10.000,00 €	10.716,81 €
9	3	1,2	8.984,03 €	9.567,23 €
9,8	3	1,5	10.600,00 €	11.384,03 €
9,8	3	1,2	9.533,61 €	10.150,42 €
5	3,5	1,5	6.984,03 €	7.500,00 €
5	3,5	1,2	6.267,23 €	6.684,03 €
6	3,5	1,5	7.900,00 €	8.467,23 €
6	3,5	1,2	7.100,00 €	7.567,23 €
7	3,5	1,5	8.700,00 €	9.333,61 €
7	3,5	1,2	7.816,81 €	8.316,81 €
8	3,5	1,5	9.816,81 €	10.516,81 €
8	3,5	1,2	8.867,23 €	9.416,81 €
9	3,5	1,5	10.616,81 €	11.384,03 €
9	3,5	1,2	9.567,23 €	10.184,03 €
9,8	3,5	1,5	11.250,42 €	12.067,23 €
9,8	3,5	1,2	10.150,42 €	10.784,03 €

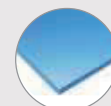
Prix hors taxes, transport en sus.

REMARQUE:

Modèles d'escaliers notés sur page 16



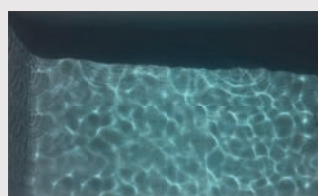
Standard
Couleur : bleu



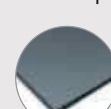
Standard
Couleur : blanc



Supplément
Couleur : gris clair
5 % sur prix de base

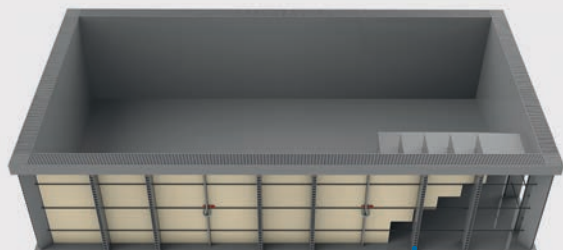


Supplément
Couleur : anthracite
20 % sur prix de base

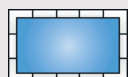


PISCINE À DÉBORDEMENT

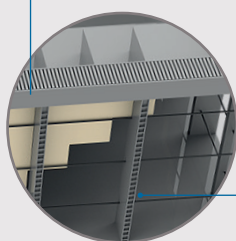
Trend **PP** line | PLATINE+



Forme piscine



rectangulaire



Flche technique

- Matériau : Polypropylène Paneltim®
- Épaisseur mur : PP 10 mm ou 12 mm
- Épaisseur sol : PP 8 mm
- Renforts tout les 60 cm au pourtour
- Renfort de la partie haute
- Isolation en Polystyrol-dur de 4 cm
- Armature en acier
- Débordement 20 x 20 cm sur pourtour

Dimensions

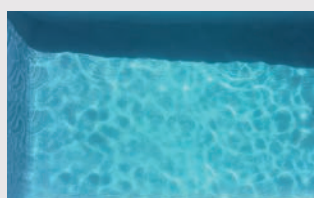
- Largeur intérieure max. : 3,3 m
- Longueur intérieure max. : 9,4 m
- Profondeur : 1,2 m ou 1,5 m

NOUVEAU
POLYPROPYLEN PANELTIM®
Particulièrement stable et de grande qualité

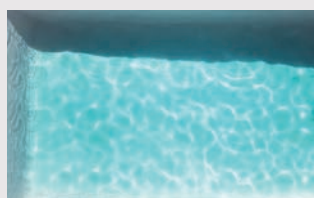
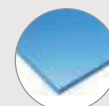
REMARQUE:
Modèles d'escaliers notés sur page 16

Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Épaisseur PP	
			sol 8 mm, mur 10 mm	sol 8 mm, mur 12 mm
4	3	1,5	7.700,00 €	8.133,61 €
4	3	1,2	6.916,81 €	7.267,23 €
5	3	1,5	8.516,81 €	9.016,81 €
5	3	1,2	7.633,61 €	8.033,61 €
6	3	1,5	9.350,42 €	9.916,81 €
6	3	1,2	8.350,42 €	8.800,00 €
7	3	1,5	10.167,23 €	10.800,00 €
7	3	1,2	9.067,23 €	9.567,23 €
8	3	1,5	11.000,00 €	11.684,03 €
8	3	1,2	9.784,03 €	10.333,61 €
9	3	1,5	11.816,81 €	12.584,03 €
9	3	1,2	10.500,00 €	11.100,00 €
9,4	3	1,5	12.150,42 €	12.933,61 €
9,4	3	1,2	10.784,03 €	11.416,81 €
6	3,3	1,5	9.450,42 €	10.033,61 €
6	3,3	1,2	8.416,81 €	8.884,03 €
7	3,3	1,5	10.300,00 €	10.933,61 €
7	3,3	1,2	9.167,23 €	9.684,03 €
8	3,3	1,5	11.367,23 €	12.084,03 €
8	3,3	1,2	10.133,61 €	10.700,00 €
9	3,3	1,5	12.216,81 €	13.000,00 €
9	3,3	1,2	10.867,23 €	11.484,03 €
9,4	3,3	1,5	12.567,23 €	13.367,23 €
9,4	3,3	1,2	11.167,23 €	11.800,00 €

Prix hors taxes, transport en sus.



Standard
Couleur : bleu



Standard
Couleur : blanc



Supplément
Couleur : gris clair
5 % sur prix de base



Supplément
Couleur : anthracite
20 % sur prix de base

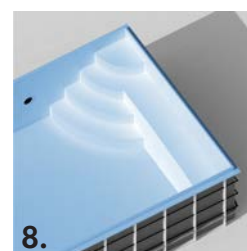
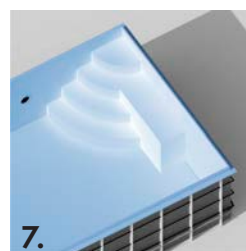
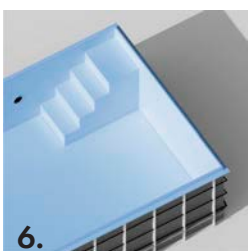
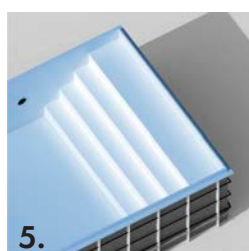
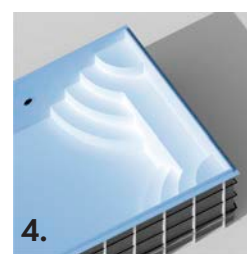
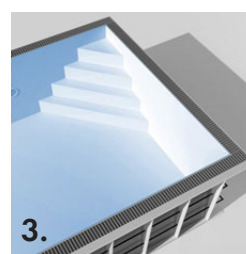
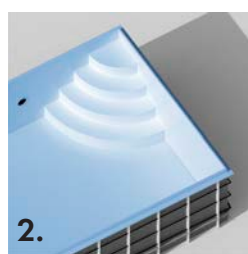
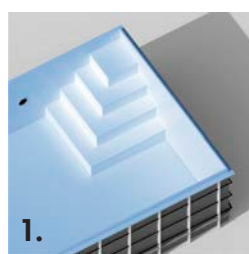


ESCALIER INTÉRIEUR ENCASTRÉ

Trend **PP**line

Disponible pour

ARGENT
PLATINE
PLATINE +



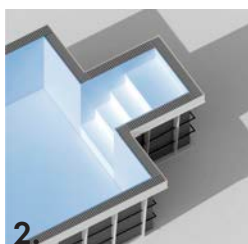
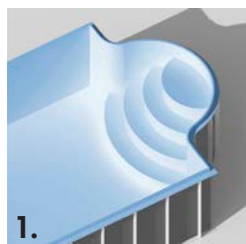
Escalier intérieur	profondeur bassin 120 cm 3 marches	profondeur bassin 120–150 cm 4 marches	profondeur bassin 150 cm 5 marches
1. Escalier intérieur Smart	STB3S	STB4S	STB5S
	484,03 €	616,81 €	767,23 €
2. Escalier intérieur arrondi	STA3S	STA4S	STA5S
	484,03 €	616,81 €	767,23 €
3. Escalier intérieur Oblique	STJ3S	STJ4S	STJ5S
	484,03 €	616,81 €	767,23 €
4. Escalier intérieur arrondi - des deux côtés avec 1 banc	×	STG4S	STG5S
		1.550,42 €	1.816,81 €
5. Escalier intérieur sur toute la largeur	STF3S	STF4S	STF5S
	1.000,00 €	1.100,00 €	1.233,61 €
6. Escalier intérieur Variofit	STC3S	STC4S	STC5S
	484,03 €	616,81 €	767,23 €
7. Escalier intérieur - arrondi avec banc (taille 150×45 cm)	×	STH4S	STH5S
		950,42 €	1.100,00 €
8. Escalier intérieur avec banc sur largeur complète du bassin (largeur 45 cm)	×	STI4S	STI5S
		1.033,61 €	1.200,00 €

Prix hors taxes, transport en sus.

Trend **PP**/line

Disponible pour

OR



Escalier intérieur		Profondeur bassin 120 cm 4 marches	Profondeur bassin 150 cm 5 marches
1.	Escalier extérieur arrondi	STD4S	STD5S
		900,00 €	1.133,61 €
2.	Escalier extérieur Variofit	STE4S	STE5S
		900,00 €	1.133,61 €

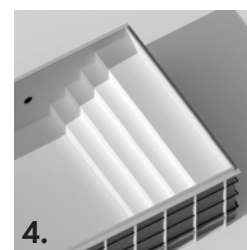
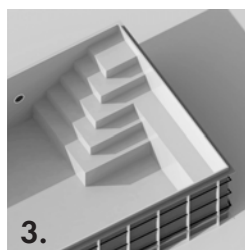
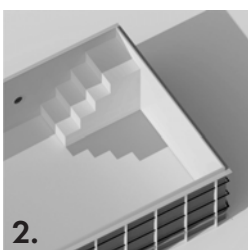
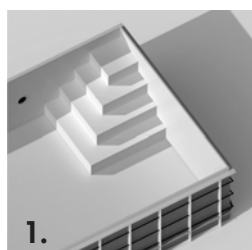
Prix hors taxes, transport en sus.

Trend **PP**/line

Disponible pour

PLATINE

PLATINE +

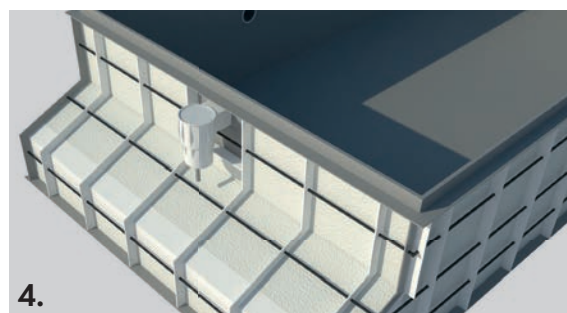
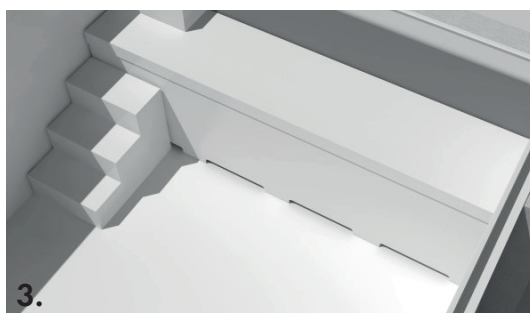
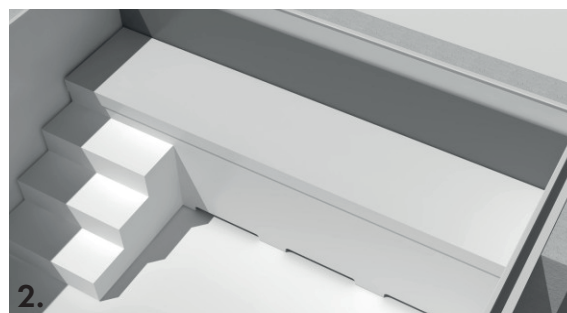
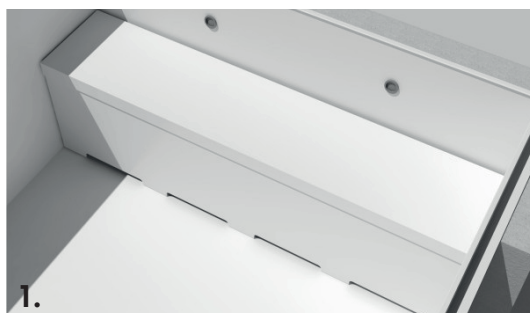


Escalier intérieur		Profondeur bassin 120 cm 4 marches	Profondeur bassin 150 cm 5 marches
1.	Escalier intérieur Smart	SEA4S	SEA5S
		1.567,23 €	1.800,00 €
2.	Escalier intérieur Variofit	SEB4S	SEB5S
		1.367,23 €	1.516,81 €
3.	Escalier intérieur Smart avec banquette	SEC4S	SEC5S
		2.233,61 €	2.667,23 €
4.	Escalier intérieur sur largeur complète du bassin	SED4S	SED5S
		2.333,61 €	2.767,23 €

Prix hors taxes, transport en sus.

COFFRES INTÉGRÉS DE VOILETS ROULANTS

Trend **PP**line

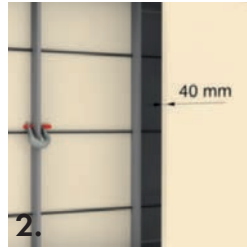
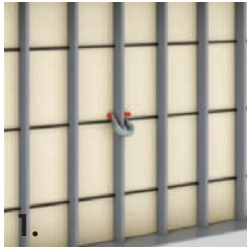


Caissons pour couvertures immergées

1.	Caisson simple (Banc amovible et cloture de séparation)	STR1
		1.467,23 €
2.	Caisson simple avec escalier (banc amovible et clôture de séparation)	STR2
		1.800,00 €
3.	Caisson avec escalier et marche haute supplémentaire (banc amovible et clôture de séparation)	STR3
		1.933,61 €
4.	Caisson rajouté pour couverture immergée (avec clôture de séparation)	STR4
		900,00 €

Prix hors taxes, transport en sus.

ÉQUIPEMENT SUPPLÉMENTAIRE POUR PISCINES



3.

Montage de volet

1.	Bassin renforcé tous les 30 cm *(seulement pour SILBER, PLATIN, PLATIN+) * Renfort standard tous les 60 cm	Supplément 7 % sur prix de base
2.	Isolation bassin 4 cm ** (seulement pour ARGENT) ** Isolation standard 2 cm	13,45 €/m ²
3.	Emballage spécial transport en bois + couverture + emballage caillibotis et clôture de séparation	490,76 €

Le prix de l'emballage spécial en bois ne peut pas faire l'objet d'une remise.

Prix hors taxes, transport en sus.

Exemples frais de port usine Piscines Polypropylène

Ville	Prix
Frankfurt am Main	1.870,59 €
Hamburg	2.136,97 €
Berlin	1.518,49 €
München	1.485,71 €
Stuttgart	1.810,92 €
Köln	2.266,39 €

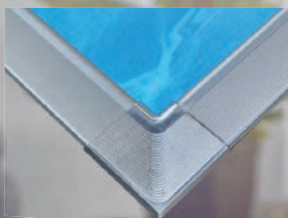


POUR PISCINE SKIMMER

Finition par profil spécial anti dérapante en aluminium anodisé.

BORDURE PREMIUM

avec 4 angles en plastique haut de gamme



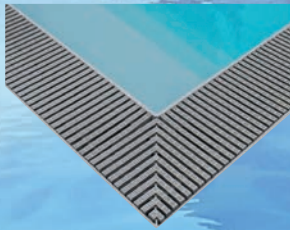
Longueur (m)	Largeur (m)	Bordure aluminium avec 4 angles
4	2	284,03 €
4	3	316,81 €
5	3	350,42 €
5	3,5	400,00 €
6	3	400,00 €
6	3,5	433,61 €
7	3	450,42 €
7	3,5	467,23 €
8	3	484,03 €
8	3,5	484,03 €
9	3,5	533,61 €
9,8	3,5	550,42 €

Prix hors taxes, transport en sus.

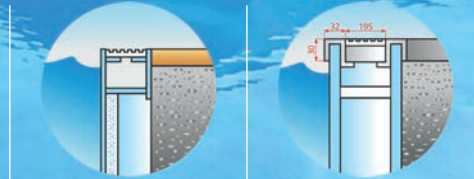
POUR PISCINES À DÉBORDEMENT

Finition esthétique et pratique du bord supérieur des piscines à débordement.

GRILLE PREMIUM



Longueur (m)	Largeur (m)	Grille de débordement avec 4 angles	Finition Premium avec 8 pièces en plastique
4	3	867,23 €	633,61 €
5	3	967,23 €	700,00 €
6	3	1.067,23 €	784,03 €
6	3,3	1.084,03 €	800,00 €
7	3	1.150,42 €	867,23 €
7	3,3	1.184,03 €	884,03 €
8	3	1.250,42 €	950,42 €
8	3,3	1.284,03 €	967,23 €
9	3,3	1.384,03 €	1.033,61 €
9,4	3,3	1.416,81 €	1.067,23 €



Prix hors taxes, transport en sus.

PIÈCES À SCELLER ET TUYAUTERIE

SKIMMERS ENCASTRABLES

Prix avec montage sur bassin et raccords

Désignation	Réf.	Prix
Trend Pool Slim , matériau PP - blanc	5 SK A 070-w	592,44 €
Skimmer Standard Astral - blanc	11309-w	200,00 €
Skimmer Standard Astral - gris, sable, anthracite	11309 -hg -s -dg	216,81 €
Skimmer „Grande Meurtrière” Astral - blanc	11311-w	221,01 €
Skimmer „Grande Meurtrière” Astral - gris, sable, anthracite	11311 -hg -s -dg	236,97 €
Skimmer Slim Astral - blanc	56176-w	275,63 €
Skimmer Slim Astral - gris, sable, anthracite	56176 -hg -s -dg	308,40 €

Prix hors taxes, transport en sus.

PROJECTEURS À LED ASTRAL LUMIPLUS

Kit complet : Projecteur avec lampe à LED, enjoliveur, passe câble 1 m. Sans transformateur.

Désignation	Réf.	Prix
Projecteur Astral LED LumiPlus White Flexi - enjoliveur blanc	52599-w	402,52 €
Projecteur Astral LED LumiPlus White Flexi - enjoliveur gris, sable, anthracite	52599 -hg -s -dg	411,76 €
Projecteur Led RGB Astral Lumiplus + 1 télécommande - enjoliveur blanc	66122-w	667,23 €
Projecteur UWS Led RGB Astral Lumiplus + 1 télécommande - enjoliveur gris, sable, anthracite	66122 -hg -s -dg	675,63 €

Prix hors taxes, transport en sus.

REFOULEMENTS

Le prix du refoulement pour piscine inclut le prix du matériel d'installation sur la piscine. Il est recommandé d'installer 4 buses de refoulements par bassin. La tuyauterie est réalisée en schéma hydraulique et non linéaire, garantissant ainsi une meilleure hydraulique.

Désignation	Réf.	Prix
Refoulement Astral (D50, D63) - blanc	00334-w	47,90 €
Refoulement Astral (D50) - gris, sable, anthracite	00334 -hg -s -dg	51,26 €
Prise balai - Astral - (D50, D63) - blanc	00336-w	46,22 €
Prise balai - Astral - (D50) - gris, sable, anthracite	00336 -hg -s -dg	47,90 €

Prix hors taxes, transport en sus.

TUYAUTERIE

Le prix comprend l'installation de la tuyauterie sur la piscine. La tuyauterie est guidée dans le renfort de la piscine jusqu'au coin indiqué par le client, inclinaison selon les indications du client.

Tuyauterie pour piscine skimmer d50 - PN10	Prix
Longueur piscine jusqu'à 6 m	126,89 €
Longueur piscine jusqu'à 8 m	143,70 €
Longueur piscine jusqu'à 10 m	160,50 €
Longueur piscine jusqu'à 12 m	177,31 €
Tuyauterie pour piscine skimmer d63 - PN10	Prix
Longueur piscine jusqu'à 6 m	160,50 €
Longueur piscine jusqu'à 8 m	189,08 €
Longueur piscine jusqu'à 10 m	215,13 €
Longueur piscine jusqu'à 12 m	243,70 €
Tuyauterie pour piscine à débordement d50 - PN10	Prix
Longueur piscine jusqu'à 6 m	303,36 €
Longueur piscine jusqu'à 8 m	342,02 €
Longueur piscine jusqu'à 10 m	385,71 €
Longueur piscine jusqu'à 12 m	413,45 €
Tuyauterie buses pour piscine à débordement d63 - PN10	Prix
Longueur piscine jusqu'à 6 m	401,68 €
Longueur piscine jusqu'à 8 m	430,25 €
Longueur piscine jusqu'à 10 m	485,71 €
Longueur piscine jusqu'à 12 m	542,02 €
Tuyauterie débordement d90 - de la goulotte au bac tampon	Prix
Longueur piscine jusqu'à 6 m	333,61 €
Longueur piscine jusqu'à 8 m	390,76 €
Longueur piscine jusqu'à 10 m	447,06 €
Longueur piscine jusqu'à 12 m	503,36 €
Tuyauterie pour prise balai	Prix
Longueur piscine jusqu'à 6 m	101,68 €
Longueur piscine jusqu'à 8 m	110,08 €
Longueur piscine jusqu'à 10 m	118,49 €
Longueur piscine jusqu'à 12 m	126,89 €

Prix hors taxes, transport en sus.

NAGES A CONTRE COURANT

Le prix comprend la pièce à sceller montée dans la structure piscine.

Non inclus dans le prix : tuyauterie (tuyaux, fittings etc.), pompe, boîtier de commande.

Nage à contre courant	Réf.	Prix
NCC V-Jet (enjolveur)	A-035	558,82 €
NCC K-Jet (enjolveur)	30151421	1.025,21 €

Prix hors taxes, transport en sus.

COUVERTURES À LAMES IMMERGÉES

Trend **PP**line

Couvertures immergées prémontées
dans le bassin

Le prix du kit comprend:

- Moteur tubulaire V4A
- Enrouleur V4A
- Boîtier de commande
- Lames

IMMERGÉE AVEC LAMES PVC

113 blanc



116 sable



119 gris clair



131 bleu clair



Longueur (m)	Largeur (m)	Prix
5,00	3,00	9.584,03 €
6,00	3,00	9.916,81 €
6,00	3,50	10.250,42 €
7,00	3,00	10.250,42 €
7,00	3,50	10.650,42 €
8,00	3,00	10.584,03 €
8,00	3,50	11.033,61 €
9,00	3,00	10.916,81 €
9,00	3,50	11.416,81 €

Prix hors taxes, transport en sus.

IMMERGÉE AVEC LAMES POLYCARBONATE

117 Transparent solaire



119 Transparent bleu



122 Cristal transparent



131 Cristal solaire



305 Platine



Longueur (m)	Largeur (m)	Prix
5,00	3,00	11.850,42 €
6,00	3,00	12.633,61 €
6,00	3,50	13.416,81 €
7,00	3,00	13.416,81 €
7,00	3,50	14.333,61 €
8,00	3,00	14.200,00 €
8,00	3,50	15.250,42 €
9,00	3,00	14.984,03 €
9,00	3,50	16.167,23 €

Prix hors taxes, transport en sus.

LOCAL TECHNIQUE

Adapté parfaitement pour encastrement sol.

Votre installateur piscine doit installer les composants techniques dans le coffret sur place.

	DÉSIGNATION	Réf.	Prix
	Coffre de rangement technique rond D=150 cm, profond 120 cm avec couvercle	3SCHA051	416,81 €
	Coffre de rangement technique rectangulaire avec couvercle 150×100×120 cm (L×B×H) avec renforts	3SCHA020	616,81 €
	Coffre de rangement technique pour NCC avec couvercle 135×70×90 cm (L×B×H)	3SCHA070	433,61 €
	Coffre de rangement technique rectangulaire 200×150×130 cm (L×B×H) avec renforts et couvercle 80×80×25 cm (L×B×H)	3SCHA030	950,42 €
	Coffre de rangement technique rectangulaire 150×150×130 cm (L×B×H) avec renforts et couvercle 80×80×25 cm (L×B×H)	3SCHA042	816,81 €
	Coffre de rangement technique - combiné avec gaine carrée et bac tampon 300×200×130 cm (L×B×H) avec 2 couvercles 80×80×25 cm (L×l×H)	3SCHA060	1.633,61 €

Prix hors taxes, transport en sus.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

§ 1 Champ d'application

(1) Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les relations commerciales entre la société Weinmann GmbH - secteur d'activité Trend-Pool, Frankenstr. 6, 63776 Mömbris (ci-après dénommée l'utilisateur) et ses clients (ci-après dénommés les clients), dans la version en vigueur au moment de la conclusion du contrat. L'utilisateur ne reconnaît les conditions du client contraires ou différentes des présentes dispositions que s'il en accepte expressément la validité par écrit. Cette exigence d'accord s'applique dans tous les cas, par exemple même si le client renvoie à ses propres conditions générales dans le cadre de la commande et que nous ne nous y opposons pas expressément.

(2) Les présentes conditions générales de vente s'appliquent exclusivement aux entrepreneurs, aux personnes morales de droit public ou aux fonds spéciaux de droit public au sens de l'article 310, paragraphe 1, du code civil allemand (BGB).

(3) Les déclarations et notifications pertinentes du client concernant le contrat (par ex. fixation d'un délai, notification de défauts, résiliation ou réduction) doivent être faites par écrit. La forme écrite au sens des présentes CGV inclut la forme écrite et la forme textuelle (par ex. lettre, e-mail, télécopie). Il n'est pas dérogé aux prescriptions légales de forme et aux autres preuves, notamment en cas de doute sur la légitimité du déclarant.

§ 2 Formation du contrat

(1) Nos offres sont sans engagement et non contractuelles. Une commande écrite ou téléphonique est considérée par l'utilisateur comme une offre conformément au § 145 du Code civil allemand (BGB), qu'il peut accepter dans un délai de deux semaines. Un contrat valable n'est conclu que si l'offre du client est acceptée par écrit par l'utilisateur ou par l'envoi de la marchandise. Si le contenu de la déclaration d'acceptation de l'utilisateur diffère de l'offre, aucun contrat n'est conclu, mais il s'agit d'une nouvelle offre conformément au § 150, alinéa 2 du BGB (Code civil allemand).

(2) Seul le contrat de vente conclu par écrit, y compris les présentes conditions générales de vente, est déterminant pour les relations juridiques entre l'utilisateur et le client. Celui-ci reflète intégralement tous les accords entre les parties contractantes concernant l'objet du contrat. Les engagements oraux de l'utilisateur avant la conclusion de ce contrat ne sont pas juridiquement contraignants et les accords oraux des parties contractantes sont remplacés par le contrat écrit, sauf s'il en résulte expressément qu'ils restent valables.

(3) Les indications de l'utilisateur concernant la chose vendue (par ex. poids, dimensions, valeurs d'usage, tolérances et données techniques) ainsi que les représentations de celle-ci (par ex. dessins et illustrations) ne sont déterminantes qu'approximativement, dans la mesure où l'utilisation aux fins prévues par le contrat ne présuppose pas une correspondance exacte. Elles ne sont pas des caractéristiques de qualité garanties, mais des descriptions ou des identifications de la chose vendue. Les divergences usuelles dans le commerce et les divergences résultant de prescriptions légales ou représentant des améliorations techniques, ainsi que le remplacement de composants par des pièces équivalentes sont autorisés dans la mesure où ils n'entravent pas l'utilisation de la marchandise aux fins prévues par le contrat.

§ 3 Livraison, frais d'envoi, facture en ligne

(1) L'utilisateur est autorisé à effectuer des livraisons et des prestations partielles à tout moment, dans la mesure où celles-ci sont acceptables pour le client. Si l'utilisateur effectue des livraisons partielles, il prend en charge les frais de port supplémentaires.

(2) Les indications concernant le délai de livraison prévu sont sans engagement, si l'utilisateur n'a pas donné au client un engagement écrit ferme dans un cas particulier.

(3) L'utilisateur peut - sans préjudice de ses droits résultant du retard du client - exiger du client une prolongation des délais de livraison et de prestation ou un report des dates de livraison et de prestation de la période pendant laquelle le client ne remplit pas correctement ses obligations contractuelles envers l'utilisateur.

(4) Si l'utilisateur n'est pas en mesure de livrer la marchandise commandée sans faute de sa part, parce que le fournisseur de l'utilisateur ne remplit pas ses obligations contractuelles, l'utilisateur est en droit de résilier le contrat avec le client. Ce droit de résiliation n'existe toutefois que si l'utilisateur a conclu une opération de couverture congruente avec le fournisseur concerné (commande ferme, ponctuelle et suffisante de la marchandise) et n'est pas non plus responsable d'une autre manière de la non-livraison de la marchandise. Dans un tel cas, l'utilisateur informera immédiatement le client que la marchandise commandée n'est pas disponible. Les contreparties déjà fournies par le client seront immédiatement remboursées.

(5) Si l'utilisateur est empêché de remplir ses obligations de livraison par la survenance d'événements imprévus, par exemple une guerre, une catastrophe naturelle, une pandémie, une grève ou un cas de force majeure, qui concernent l'utilisateur ou ses fournisseurs, et que l'utilisateur n'a pas pu éviter ces événements même en faisant preuve de la diligence requise par les circonstances, le délai de livraison sera prolongé en conséquence. L'utilisateur en informera également le client sans délai. Les droits légaux du client restent inchangés.

(6) Les frais d'expédition sont à la charge du client. Les frais sont déterminés en fonction du mode d'expédition choisi et sont mentionnés séparément dans le contrat.

(7) Le client reçoit une facture sous forme de document PDF via la boîte aux lettres électronique qu'il a indiquée dans le cadre de sa commande. Si le client souhaite recevoir une facture sur papier, il doit l'indiquer séparément lors de la commande. Pour l'envoi d'une facture sur papier, l'utilisateur facture des frais de traitement.

§ 4 Transfert des risques en cas de vente à distance

(1) La livraison s'effectue départ entrepôt, qui est également le lieu d'exécution de la livraison et d'une éventuelle exécution ultérieure. Si la marchandise est expédiée au client à sa demande, le risque de perte ou de détérioration accidentelle de la marchandise est transféré au client au moment de la remise de la marchandise à l'expéditeur ou au transporteur. Ceci est valable indépendamment du fait que l'expédition de la marchandise ait lieu depuis le lieu d'exécution ou que les frais de transport soient à la charge de l'utilisateur ou que celui-ci ait pris en charge d'autres prestations.

(2) Si l'expédition ou la remise est retardée en raison d'une circonstance dont la cause est imputable au client, le risque est transféré au client à partir du jour où la marchandise est prête à être expédiée et que l'utilisateur en a informé le client.

§ 5 Réserve de propriété

(1) L'utilisateur se réserve la propriété de la marchandise jusqu'à la réception de tous les paiements résultant du contrat de vente (marchandise sous réserve de propriété). Le client est tenu d'informer immédiatement l'utilisateur par écrit de tout accès de tiers, en particulier de mesures d'exécution forcée ainsi que de toute autre atteinte à sa propriété. Le client doit indemniser l'utilisateur de tous les dommages et frais résultant d'une violation de cette obligation et des mesures d'intervention nécessaires contre les accès de tiers. Si le client ne respecte pas le contrat, en particulier si le client ne remplit pas son obligation de paiement malgré une mise en demeure de l'utilisateur, l'utilisateur peut résilier le contrat après avoir fixé au préalable un délai raisonnable et exiger la restitution de la marchandise dont il est encore propriétaire. La reprise de la marchandise ou sa saisie par l'utilisateur constitue une résiliation du contrat. Les frais d'expédition qui en découlent sont à la charge du client. Après avoir récupéré la marchandise, l'utilisateur est autorisé à l'utiliser. Le produit de la vente sera imputé aux dettes du client, déduction faite des frais de vente raisonnables.

(2) Le client est autorisé à revendre la marchandise sous réserve de propriété dans le cadre de ses activités commerciales normales. Le client cède dès à présent à l'utilisateur les créances résultant de la revente de la marchandise sous réserve de propriété à hauteur du montant de la facture convenue avec lui (TVA comprise). Cette cession est acceptée dès à présent par l'utilisateur. Cette cession est valable indépendamment du fait que la marchandise ait été revendue sans ou après transformation. Le client reste autorisé à recouvrer la créance même après la cession. Le pouvoir de l'utilisateur de recouvrer lui-même les créances n'en est pas affecté. Il s'engage cependant à ne pas recouvrer les créances tant que le client remplit ses obligations de paiement à partir des recettes perçues, qu'il n'est pas en retard de paiement et, en particulier, qu'il n'y a pas de demande d'ouverture d'une procédure d'insolvabilité ou de cessation de paiement.

(3) L'utilisateur s'engage à libérer les garanties auxquelles il a droit sur demande du client, dans la mesure où leur valeur dépasse les créances à garantir de plus de 20%.

(4) Le traitement et la transformation de la chose vendue par le client s'effectuent toujours au nom et sur ordre de l'utilisateur. Dans ce cas, le droit d'expectative du client sur la chose achetée se poursuit sur la chose transformée. Si la chose vendue est transformée avec d'autres objets n'appartenant pas à l'utilisateur, celui-ci acquiert la copropriété de la nouvelle chose au prorata de la valeur objective de la chose vendue par rapport aux autres objets transformés au moment de la transformation. Il en va de même en cas de mélange. Si le mélange a lieu de telle sorte que la chose du client doit être considérée comme la chose principale, il est convenu que le client transfère la copropriété à l'utilisateur au prorata et qu'il conserve la propriété exclusive ou la copropriété ainsi créée pour l'utilisateur. Le client cède à l'utilisateur les créances qui lui reviennent du fait de l'association de la marchandise sous réserve de propriété avec un bien immobilier d'un tiers. L'utilisateur accepte cette cession dès la conclusion du contrat.

§ 6 Paiement, compensation

(1) Le paiement du prix d'achat doit être effectué exclusivement sur le compte indiqué dans le cadre de la confirmation de commande. La déduction d'un escompte n'est autorisée qu'en cas d'accord spécial écrit. Dans le cas contraire, les paiements doivent être effectués dans leur intégralité et sans déduction du montant de la facture.

(2) Le prix d'achat est dû dès la conclusion du contrat.

(3) Les créances de l'utilisateur ne peuvent être compensées que par une créance du client contestée par l'utilisateur ou constatée judiciairement par décision ayant acquis force de chose jugée.

(4) L'utilisateur est en droit de n'exécuter ou de ne fournir les livraisons encore à effectuer que contre un paiement anticipé ou une garantie si, après la conclusion du contrat, il a connaissance de circonstances susceptibles de réduire considérablement la solvabilité du client et qui mettent en péril le paiement des créances ouvertes de l'utilisateur par le client résultant de la relation contractuelle respective (y compris d'autres commandes individuelles auxquelles s'applique le même contrat-cadre).

(5) Si, après la conclusion du contrat, il apparaît (par ex. suite à une demande d'ouverture d'une procédure d'insolvabilité) que notre droit au prix d'achat est menacé en raison d'une capacité financière insuffisante du client, nous sommes en droit, conformément aux dispositions légales, de refuser la prestation et - le cas échéant après avoir fixé un délai - de résilier le contrat (§ 321 BGB). Dans le cas de contrats portant sur la fabrication d'objets non représentables (fabrications individuelles), nous pouvons déclarer la résiliation immédiatement

; les dispositions légales relatives à l'inutilité de la fixation d'un délai restent inchangées.

§ 7 Responsabilité pour les défauts

(1) Les dispositions légales s'appliquent aux droits du client en cas de défauts matériels et de vices juridiques (y compris les livraisons erronées ou incomplètes ainsi que le montage/l'installation non conforme ou les instructions défectueuses), sauf disposition contraire ci-après. Dans tous les cas, les dispositions légales spéciales relatives au remboursement des dépenses en cas de livraison finale de la marchandise nouvellement fabriquée à un consommateur (recours contre le fournisseur conformément aux §§ 478, 445a, 445b ou §§ 445c, 327 al. 5, 327u BGB) ne sont pas affectées, sauf si une compensation équivalente a été convenue, par exemple dans le cadre d'un accord d'assurance qualité.

(2) La base de notre responsabilité pour vices est avant tout l'accord conclu sur la qualité et l'utilisation supposée de la marchandise (y compris les accessoires et les instructions). Sont considérées comme convention sur la qualité dans ce sens toutes les descriptions de produits et indications du fabricant qui font l'objet du contrat individuel ou qui ont été rendues publiques par nous (en particulier dans des catalogues ou sur notre page d'accueil Internet) au moment de la conclusion du contrat. Dans la mesure où la qualité n'a pas été convenue, il convient d'évaluer l'existence ou non d'un défaut selon la réglementation légale (§ 434 al. 3 BGB). Les déclarations publiques du fabricant ou faites en son nom, notamment dans la publicité ou sur l'étiquette de la marchandise, priment sur les déclarations d'autres tiers.

(3) Pour les marchandises contenant des éléments numériques ou d'autres contenus numériques, nous ne sommes tenus de mettre à disposition et, le cas échéant, d'actualiser les contenus numériques que dans la mesure où cela résulte expressément d'un accord sur la qualité conformément au paragraphe 2. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les déclarations publiques du fabricant ou d'autres tiers à cet égard.

(4) En principe, nous ne sommes pas responsables des défauts dont le client a connaissance au moment de la conclusion du contrat ou qu'il ignore par négligence grave (§ 442 BGB). En outre, les droits du client en matière de défauts présupposent qu'il a satisfait à ses obligations légales d'examen et de notification (§§ 377, 381 HGB). Dans le cas de matériaux de construction et d'autres marchandises destinées à être intégrées ou à subir d'autres transformations, un contrôle doit en tout cas être effectué immédiatement avant la transformation. Si un défaut apparaît lors de la livraison, de l'examen ou à tout autre moment ultérieur, nous devons en être informés immédiatement par écrit. Dans tous les cas, les vices apparents doivent être signalés par écrit dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la livraison et les vices non visibles lors de l'examen dans le même délai à compter de leur découverte. Si le client ne procède pas à l'examen et/ou à la notification des défauts en bonne et due forme, notre responsabilité pour le défaut non signalé ou non signalé à temps ou de manière incorrecte est exclue conformément aux dispositions légales. Dans le cas d'une marchandise destinée au montage, à la pose ou à l'installation, ceci s'applique également si le défaut n'est apparu qu'après le traitement correspondant suite à la violation de l'une de ces obligations ; dans ce cas, le client ne peut notamment pas prétendre au remboursement des frais correspondants („frais de démontage et de montage“).

(5) Si la chose livrée est défectueuse, nous pouvons d'abord choisir de procéder à une exécution ultérieure en éliminant le défaut (réparation) ou en livrant une chose sans défaut (livraison de remplacement). Si, dans un cas particulier, le type d'exécution ultérieure que nous avons choisi n'est pas acceptable pour le client, il peut le refuser. Notre droit de refuser l'exécution ultérieure dans les conditions légales reste inchangé.

(6) Nous sommes en droit de faire dépendre l'exécution ultérieure due du paiement par le client du prix d'achat dû. Le client est toutefois en droit de retenir une partie du prix d'achat proportionnelle au défaut.

(7) Le client doit nous donner le temps et l'occasion nécessaires à l'exécution ultérieure due, en particulier nous remettre la marchandise contestée à des fins de contrôle. En cas de livraison de remplacement, le client doit nous restituer la chose défectueuse à notre demande, conformément aux prescriptions légales ; le client n'a toutefois pas de droit de restitution. L'exécution ultérieure ne comprend ni le démontage, l'enlèvement ou la désinstallation de la chose défectueuse, ni le montage, la pose ou l'installation d'une chose sans défaut, si nous n'étions pas tenus à l'origine de fournir ces prestations ; les droits du client au remboursement des frais correspondants („frais de démontage et de montage“) ne sont pas affectés.

(8) Nous supportons ou remboursons les dépenses nécessaires au contrôle et à l'exécution ultérieure, en particulier les frais de transport, de déplacement, de travail et de matériel ainsi que, le cas échéant, les frais de démontage et de montage, conformément à la réglementation légale et aux présentes CGV, s'il existe effectivement un défaut. Dans le cas contraire, nous pouvons exiger du client le remboursement des frais occasionnés par la demande injustifiée d'élimination du défaut, si le client savait ou ignorait par négligence qu'il n'y avait effectivement pas de défaut.

(9) En cas d'urgence, par exemple en cas de mise en danger de la sécurité de fonctionnement ou pour éviter des dommages disproportionnés, le client a le droit d'éliminer lui-même le défaut et d'exiger de nous le remboursement des dépenses objectivement nécessaires à cet effet. Nous devons être informés immédiatement, et si possible au préalable, d'une telle auto-exécution. Le droit d'auto-exécution ne s'applique pas si nous sommes en droit de refuser une exécution ultérieure correspondante conformément aux dispositions légales.

(10) Si un délai raisonnable à fixer par le client pour l'exécution ultérieure s'est écoulé sans succès ou s'il est inutile selon les dispositions légales, le client peut résilier le contrat de vente ou réduire le prix d'achat conformément aux dispositions

légales. Toutefois, en cas de défaut mineur, il n'existe pas de droit de résiliation.

(11) Les droits du client à des dommages et intérêts ou au remboursement de dépenses inutiles ne sont possibles, même en cas de défauts, que conformément au § 8 et sont par ailleurs exclus.

§ 8 Responsabilité

(1) Sauf disposition contraire des présentes CGV, y compris les dispositions suivantes, nous sommes responsables en cas de violation d'obligations contractuelles et extracontractuelles conformément aux dispositions légales.

(2) Nous sommes responsables des dommages et intérêts - quel qu'en soit le fondement juridique - dans le cadre de la responsabilité pour faute en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave. En cas de négligence simple, nous ne sommes responsables, sous réserve des limitations légales de responsabilité (par ex. diligence dans ses propres affaires ; manquement insignifiant aux obligations), que

- a) pour les dommages résultant d'une atteinte à la vie, au corps ou à la santé,
- b) pour les dommages résultant de la violation d'une obligation contractuelle essentielle (obligation dont l'exécution est la condition sine qua non de la bonne exécution du contrat au respect de laquelle le partenaire contractuel se fie et peut se fier régulièrement) ; dans ce cas, notre responsabilité est toutefois limitée à la réparation du dommage typique prévisible.

(3) Les limitations de responsabilité découlant de l'alinéa 2 s'appliquent également à l'égard de tiers ainsi qu'en cas de manquement aux obligations par des personnes (également en leur faveur) dont nous devons répondre de la faute selon les dispositions légales. Elles ne s'appliquent pas si un défaut a été dissimulé frauduleusement ou si une garantie a été prise pour la qualité de la marchandise et pour les droits du client selon la loi sur la responsabilité du fait des produits.

(4) En raison d'un manquement à une obligation qui ne consiste pas en un défaut, le client ne peut se retirer ou résilier le contrat que si nous sommes responsables de ce manquement. Un droit de résiliation libre du client (en particulier selon les §§ 650, 648 BGB) est exclu. Par ailleurs, les conditions et conséquences juridiques légales s'appliquent.

§ 9 Prescription

(1) Par dérogation à l'article 438, paragraphe 1, point 3, du Code civil allemand (BGB), le délai de prescription général pour les droits découlant de vices matériels et juridiques est d'un an à compter de la livraison. Si une réception a été convenue, le délai de prescription commence à courir à la réception.

(2) Si la marchandise est un bâtiment ou une chose qui a été utilisée pour un bâtiment conformément à son mode d'utilisation habituel et qui a causé sa défectuosité (matériau de construction), le délai de prescription est de 5 ans à compter de la livraison, conformément à la réglementation légale (§ 438 al. 1 n° 2 BGB). Il n'est pas dérogé à d'autres dispositions légales particulières relatives à la prescription (en particulier § 438 alinéa 1 n° 1, 76 alinéa 3, §§ 444, 445b BGB)..

(3) Les délais de prescription susmentionnés du droit de la vente s'appliquent également aux demandes de dommages-intérêts contractuelles et extracontractuelles du client fondées sur un défaut de la marchandise, à moins que l'application du délai de prescription légal régulier (§§ 195, 199 du Code civil allemand) ne conduise à un délai de prescription plus court dans un cas particulier. Les droits à dommages et intérêts du client selon le § 8 alinéa 2 p. 1 et p. 2(a) ainsi que selon la loi sur la responsabilité du fait des produits se prescrivent exclusivement selon les délais de prescription légaux.

§ 10 Dispositions finales

(1) Les relations juridiques entre les parties sont régies par le droit allemand, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM).

(2) Si le client est un commerçant au sens du Code de commerce allemand, une personne morale de droit public ou un établissement de droit public doté d'un budget spécial, le tribunal compétent exclusif - également international - pour tous les litiges découlant directement ou indirectement de la relation contractuelle est celui de notre siège social à Mömbris. Il en va de même si le client est un entrepreneur au sens de l'article 14 du Code civil allemand (BGB). Dans tous les cas, nous sommes également en droit d'intenter une action en justice au lieu d'exécution de l'obligation de livraison conformément aux présentes CGV ou à un accord individuel prioritaire ou au tribunal compétent général du client. Les dispositions légales prioritaires, en particulier celles relatives aux compétences exclusives, ne sont pas affectées..

(3) Si certaines dispositions des présentes conditions générales de vente sont/ deviennent invalides ou contiennent une lacune, les autres dispositions n'en sont pas affectées. Les parties s'engagent à remplacer la disposition invalide par une disposition légale qui se rapproche le plus possible de l'objectif économique de la disposition invalide ou qui comble cette lacune.

Mömbris, le 12.05.2022

Trend **PP** line

Des différences de couleur marginales ne constituent pas un défaut matériel conformément au § 434 alinéa 1 p. 1 BGB ou § 434 alinéa 1 p. 2 n° 2 BGB, car il s'agit de matériaux traités industriellement, pour lesquels des différences de couleur marginales sont habituelles et auxquelles l'acheteur peut et doit s'attendre.

© Copyright Weinmann GmbH. Les illustrations, descriptions et dimensions ne sont pas contractuelles et ne servent qu'à des fins d'illustration. Sous réserve de modifications. Crédits photographiques : ©iStockphoto.com / avec l'aimable autorisation du fabricant.

Weinmann GmbH | TREND POOL |   | Frankenstrasse 1-4 | 63776 Moembris | Allemagne | +49 (0) 60 29 / 95 797 - 0 | tp@weinmann.gmbh